

REIS : un indicateur conjoncturel pour les énergies renouvelables

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): - **(2011)**

Heft 5

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-644510>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



REIS: un indicateur conjoncturel pour les énergies renouvelables

Depuis le 1^{er} trimestre 2010, l'indice REIS – Renewable Energy Index Suisse – reflète le développement conjoncturel du secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans notre pays.

Le secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique est en pleine croissance. Pour mesurer ce développement conjoncturel, la Suisse possède depuis le premier trimestre 2010 un indice économique, le Renewable Energy Index Suisse ou REIS. Cet indice est publié tous les trois mois conjointement par le Credit Suisse et l'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (AEE).

«Le REIS s'adresse en premier lieu aux décideurs des entreprises du secteur énergétique, explique Patrick Marty de l'AEE. Il est calculé à partir de cinq sous-indices et permet ainsi une vision globale d'un marché très dynamique. C'est une source d'information précieuse pour prendre des décisions d'investissement.»

Exemple de calcul

Le REIS est calculé par sondage. Un questionnaire électronique est adressé à des cadres de l'économie privée. «Deux cents entreprises sont contactées et la moitié environ répond, précise Niklaus Vontobel du département de recherche économique au Credit Suisse.

Nous souhaitons agrandir la taille de notre échantillon.» Les cadres sont interrogés sur les performances de leur entreprise autour de six thèmes spécifiques: chiffre d'affaires, carnet de commandes, délais de livraison, niveau des stocks, emploi et exportations. A noter que ces dernières n'entrent pas dans la notation du REIS final. Les questions sont d'ordre qualitatif. Les personnes interrogées doivent estimer si le niveau d'activité est «supérieur», «inférieur» ou «égal» à celui du trimestre précédent.

Pour chacun des six thèmes, un sous-indice est établi en additionnant le pourcentage de réponses indiquant un niveau d'activité supérieur et la moitié du pourcentage de réponses indiquant un niveau d'activité égal. Prenons un exemple. Sur dix personnes interrogées, cinq indiquent un niveau d'activité supérieur et cinq un niveau inférieur. L'indice atteint alors 50 points. Si cinq personnes indiquent un niveau supérieur et cinq un niveau égal, l'indice grimpe à 75 points. Le même poids est donné à toutes les réponses, quelle que soit la taille de l'entreprise. Les sous-indices calculés sont toujours compris dans une fourchette de 0 à 100 points.

Seuil de croissance à 50 points

Le REIS final est calculé à partir de la pondération de cinq des six sous-indices précédemment cités. La pondération est la suivante: 0,3 pour le carnet de commandes, 0,25 pour le chiffre d'affaires, 0,2 pour l'emploi, 0,15 pour les délais de livraison et 0,1 pour les stocks. «La méthode et la pondération sont

dérivées de l'indice PMI – Purchasing Managers' Index – qui a été développé aux Etats-Unis en 1948 et qui est aujourd'hui encore d'une grande efficacité. Un PMI Suisse existe depuis janvier 1995», développe Niklaus Vontobel.

Au premier trimestre 2011, l'indice REIS a atteint 61,4 points. Il est monté de 7,1 points par rapport au 4^e trimestre 2010. Cette hausse témoigne d'une accélération de la croissance par rapport au trimestre précédent. Une baisse de l'indicateur ne signifie toutefois pas nécessairement une stagnation ou un recul de la croissance. Une fréquente erreur d'interprétation consiste en effet à considérer toute baisse du REIS comme un recul de l'activité. Or, tant que la valeur se situe au-dessus du seuil de 50 points, il y a croissance par rapport au trimestre précédent.

L'atout simplicité

La grande simplicité de la méthode est perçue comme un avantage par ses concepteurs. «L'indice ne doit pas être révisé après coup, ce qui lui garantit un rapport direct avec l'économie réelle, précise Niklaus Vontobel. De plus, l'investissement en temps consenti par l'entreprise qui répond au sondage est faible, ce qui est important dans un secteur dynamique. Depuis quelques temps, les entreprises sont en effet submergées par des demandes de participation à des enquêtes.»

(bum)

INTERNET

L'indice REIS à l'Office fédéral de l'énergie:
www.bfe.admin.ch/reis

Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (AEE):
www.aee.ch